



MASSIF
des **ALPES**

**COMITE DE MASSIF
DES ALPES**

Groupe Agriculture du 01 Décembre 2021



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Commissariat de massif des Alpes



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-2024 : volet Pastoralisme

Axe 1 - Animation, études et travaux prospectifs à l'échelle interrégionale

Enjeu général de valorisation des travaux alpins

OBJECTIFS	LIVRABLES
Adaptation face au changement climatique	ClimPasto : Guide méthodologique indicateur IAP, recueil d'initiatives, Fiches Pastothèque Rapport Analyse de la qualité de l'eau d'abreuvement et fromagère, sujet de l'évaporation, acceptabilité des ouvrages types impluvium. Séminaire de partage des résultats avec INRAe Alpages sentinelles : observatoire, valorisation des acquis
Adaptation face à la prédation Cohérence entre les échelles de travail à assurer, articulation entre plan loup et Psem à préciser, le rôle du Psem n'est pas de se substituer au plan loup <i>→ Réunion à organiser sur le sujet prédation et cabanes</i>	Savoir-faire des bergers et éleveurs sur les chiens de protection Pertes indirectes liées à la prédation (Idele) Mon expérience avec les chiens de protection au Nord Analyses de vulnérabilité territoriale Saisonnalité de la production modifiée par la prédation, impact sur les produits Augmentation de la prédation sur bovins à expertiser
Valorisation des services écosystémiques Lien avec les organismes de formation (ex Contamines alpage école) Lien avec la Recherche et la Zone Ateliers Alpes	Biodiv'Alpes / Alcotra PNR : Trames pastorales des pré-Alpes Travaux régionaux DFCI
Conciliation des usages sur les espaces pastoraux Enjeu du partage des territoires (chiens de protection, sports de pleine nature...), à travailler en collaboration avec les PNR et PNN, opérateurs tourisme, CDA. Lien avec le Groupe Tourisme et les Espaces Valléens	Messages de communication harmonisés partagés, stratégie de communication / diffusion Mini-clip (chien de protection, l'alpage c'est quoi...) avec les PNR PACA : relai par les opérateurs du tourisme AURA : communication sur la montagne = un lieu de travail Coordinateur Massif/Régions de ces actions à désigner Séminaire dédié avec les territoires, les acteurs agricoles et pastoraux, l'Etat et les Régions à prévoir
Mesure de l'importance économique du pastoralisme	BDD inventaire des stockages d'eau. Valorisation des produits pastoraux (thématique suivante sur les produits) Nouvelle enquête pastorale par un outil dynamique par une mobilisation multiacteurs ?
Conforter l'emploi salarié en alpage Pérenniser l'emploi des bergers face à un turn over important Objectif de doubler le nb de bergers formés en 2 ans Collaboration Nord Sud Lien avec la prédation et le plan loup	Cabanes : faisabilité des constructions et évolution des normes réglementaires, Travail alpin pour relancer le GT du CNM avec les Ministères concernés et les associations de bergers Adéquation des formations aux besoins, exploration de l'évolution des formations pour répondre à la demande. Intitulé des formations en cours de renouvellement Etat des lieux des formations et de leur qualité Courts-métrages sur des portraits de bergers en cours / plan de relance

Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-2024 : volet Pastoralisme

Axe 1 - Animation, études et travaux prospectifs à l'échelle interrégionale

OBJECTIFS	LIVRABLES
<p>Transhumance alpine et reconnaissance UNESCO Niveau national acté Déploiement national avec contribution souhaitée de tous les massifs Accompagnement par la Région PACA de la MDT Niveau international en cours de candidature</p>	<p>Plan de sauvegarde national : plan d'action inter-massif 4 thématiques : Conditions réglementaires de la transhumance Mise en réseau des transhumants pour assurer la transmission des savoir-faire Communication collective partagée en intermassif sur la valeur culturelle sociétale, Observatoire des pratiques de la transhumance (argumentaire scientifique et technique)</p>
<p>Conduites sanitaires en alpage Transhumances AURA ↔ PACA</p>	<p>Travail sur les maladies en particulier bovines Logiciel sur les transhumances de petits ruminants, à partager avec AURA Sujet de la transmission de maladies entre faune sauvage et faune domestique et inversement</p>
<p>Déserts vétérinaires Les Régions accompagnent ce sujet Massif : Hors fonctionnement d'action mais sur de l'expérimentation et valorisation des connaissances</p>	<p>Travail avec les FRGDS Paca et Aura et avec les fédérations des groupements techniques vétérinaires <i>→ Réunion à organiser sur le sujet avec les acteurs et financeurs Régions et Massif</i></p>

Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-2024 : volet Pastoralisme

Axe 2 - Soutien à l'équipement et l'aménagement des espaces pastoraux dans le cadre des plans pastoraux territoriaux

OBJECTIFS	LIVRABLES
Promotion et animation des plans pastoraux territoriaux	Echanges de pratiques et diffusion des travaux engagés à travers PPT et PoPi ?
Accès aux investissements indispensables Identifier des trous dans la raquette, rôle du massif pour les combler ? Pas d'investissements lourds à porter par le massif, mais par les Régions Rôle du massif plutôt tourné vers l'ingénierie et la diffusion	
Cadre réglementaire lié aux investissements	
Transformation en alpage Soutien de la Région AURA jusqu'en 2008 Puis soutien du Département (Conseil Savoie Mont Blanc) Attention à ne pas grever les moyens du massif (plan de relance mobilisé en Paca)	PCAE, financement à 40% mais peu mobilisé en alpage, manque/besoin à combler <i>→ Réunion à organiser sur le sujet avec les acteurs et financeurs Régions, Massif, Départements (SMB)</i>

Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-2024 : volet Pastoralisme

Axe 3 - Accompagnement en faveur des races locales de massif

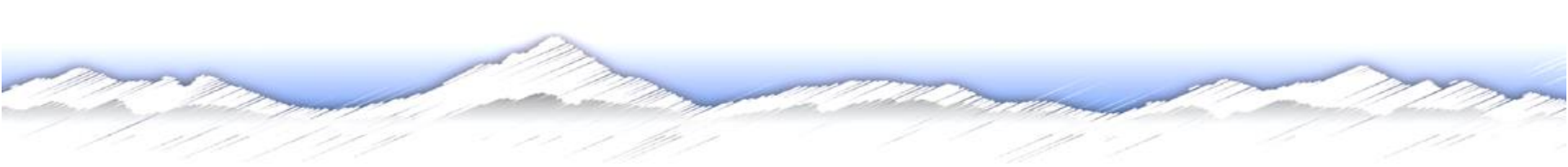
OBJECTIFS	LIVRABLES
Travaux génétiques des outils collectifs de gestion et de sélection (via CASDAR) Attention à ne pas oublier de races et continuer à soutenir leur accompagnement	Animation des races locales (en dehors de la sélection, schéma génétique, soutenus par ailleurs)
Lien entre races et filières et Territoires Co-produits : valorisation à structurer (laine, cuirs) Renforcer la technique pour une valorisation économique	Lien avec les attentes des filières de qualité et les OS (travaux à conduire avec Ceraq), SIQO savoyards + associer races du Sud des Alpes (intérêt du Vercors) Projet intermassif à instruire
Enseignement agricole et sensibilisation aux races locales (lycées et écoles supérieures)	Challenge national en lancement Références technico-économiques, modèles viables et vivables pour la transmission en race locale

Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-2024 : volet Valorisation produits

Axe 1 - Renforcer à l'échelle interrégionale les filières agricoles alpines de qualité

OBJECTIFS	LIVRABLES
Animer les filières fromagères fermières Accompagnement par la région Aura avec les lycées	Animation Nord Sud nécessaire pour assurer un lieu d'échange entre producteurs Lien lycées agricoles (ex Contamines), transformation / engraissement Communication / attentes sociétales
Structurer les filières viandes, favoriser les échanges Idem sur les filières lait en recherche de valorisation	Viand'Alpes à poursuivre Poursuivre l'accompagnement des filières laitières nord/sud
De nouvelles filières à structurer à l'échelle alpine ? Accompagnement Région Aura Div'Agri Articuler les travaux : Régions & Massif	Laine (ex Baronnies, ...), cuirs... Filières végétales en lien avec la Drôme sur le tilleul des Baronnies vers un SIQO, PAPAM, Nouvelles filières alimentaires émergentes dans les territoires de montagne Etude de rentabilité pour ces filières émergentes Modèles économiques à conforter face aux aléas climatiques Inventaire des productions végétales en Région Lenticilles, huile d'olive, Mûrier (Poisy) ; Pistachier sauvage en Drôme "Filières céréales bio des Savoie" pour la panification Productions végétales spécifiques de montagne : petit épeautre de Haute-Provence (400m), AOP lavande (1000m) Lien Ardema : expérimentations sur les semences fourragères locales adaptée au climat sec : sainfoin, luzerne, cultivar locaux, semences de ferme à déployer Lien avec la Marque "végétal local" safran des Alpes
Patrimoine alimentaire alpin et UNESCO	Inventaire des produits alpins 5 – 6 avril 2022, séminaire dans les Bauges → <i>Comité de pilotage français à organiser en amont, associer la Suera, travaux poursuivis dans le cadre de la Présidence Suera Italienne en 2022</i> Communication des valeurs économiques et patrimoniales culturelles



**Vers la reconnaissance du patrimoine alimentaire
alpin sur la liste du patrimoine immatériel de
l'UNESCO ?**

Patrimoine Alimentaire Alpin :

CONNAISSANCES, SAVOIR-FAIRE, PRATIQUES ET VALEURS DES COMMUNAUTÉS ALPINES



VERS LA CANDIDATURE MULTINATIONALE DU PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN
sur la LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL UNESCO



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Intangible
Cultural
Heritage



Parc
naturel
régional
du Massif
des Bauges
Une autre vie s'invente ici



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Massif des Bauges
Géoparc
mondial
UNESCO

Le processus de candidature est issu d'un **réseau de communautés et d'institutions alpines** réunies grâce à un travail participatif de sauvegarde consolidé avec le **projet INTERREG AlpFoodway (2016-2019) : un grand chantier alpin.**



FÊTER LA SAINTE-AGATHE À SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, DANS LE MASSIF DES BAUGES

RITUELS Saint-Pierre-d'Albigny -

ACTIVITE FEMININE ADMONITION ALPICOGNAN SOULANGERIE FÊTE REGIME ALPIN REPAS

RITUELS SAINTE-AGATHE

Dans le Massif des Bauges il existe une tradition de rassemblement entre femmes, au mois de mai, lors de la période de célébration du culte de la Sainte-Agathe, jeune martyre de Catane, patron[...]

DETAILS

LA TEXT EST DISPON



L'ART DE LA RISSOLE OU R'ZOULE DANS LE MASSIF DES BAUGES

ARTISANAT TRADITIONNEL Massif des Bauges -

ALIMENTATION ALPICOGNAN FÊTE PATRIBLERIE REGIME ALPIN

Lors des fêtes d'hiver et des diverses occasions festives, les familles des Bauges préparent et dégustent la rissole, petit chausson de pâte feuilletée garnie de viande et de légumes.

DETAILS

LA TEXT EST DISPON



- 14 partenaires, de la France à la Slovénie
- Une méthode de travail transversale

QU'EST-CE QUE C'EST LE PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN ?

Le patrimoine alimentaire alpin est constitué d'un ensemble de **connaissances**, de **valeurs**, de **compétences** et de **pratiques** de production, de transformation et de consommation en constante évolution, profondément liés aux écosystèmes de montagne. C'est un **patrimoine vivant** dans la vie quotidienne des communautés alpines, dans le cycle de l'année et des saisons, entre les temps de travail et les temps de fête.

Dans cet héritage se rencontrent **mémoire et créativité**, **sentiment d'identité et de continuité**, **capacité d'innovation et d'adaptation**.

Il combine, comme un **ensemble d'éléments profondément connectés et interdépendants**, une variété de pratiques : activités agro-sylvo-pastorales, cueillette, production et conservation d'herbes, petits fruits et champignons, agriculture en terrasses et gestion des terres d'altitude, viticulture, culture fruitière, apiculture, culture des céréales de montagne, panification communautaire, horticulture, cuisine familiale, rituels et temps festifs...





POURQUOI UNE CANDIDATURE MULTINATIONALE QUI IDENTIFIE LE PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN COMME UN ÉLÉMENT UNIQUE ET PARTAGÉ ?

Le patrimoine alimentaire alpin est un **système intégré** de connaissances, de pratiques, de compétences et de valeurs **interconnectées et dépendant d'un capital naturel partagé** par les populations alpines, de la France à la Slovénie.

Malgré la diversité des pays et des contextes, **ce patrimoine relie les populations des Alpes**, unies par un mode de vie et des systèmes de production profondément dépendants de la **bonne gestion des écosystèmes de montagne**.

Aujourd'hui, les communautés alpines sont confrontées à **des défis similaires** qui peuvent être mieux relevés à l'échelle alpine, grâce à des activités de sauvegarde coordonnées, des initiatives conjointes et **l'échange de bonnes pratiques** transfrontalières.

Des défis communs nécessitent des réponses locales, en réseau



C'EST UN PATRIMOINE QUI PRODUIT, PROTÈGE, RELIE, TRANSMETS DES VALEURS... UN PATRIMOINE QUI GARANTIT LA DURABILITÉ

Des productions locales et de filières de qualité qui contribuent à faire de l'espace alpin un **modèle de durabilité**, un lieu de valeurs environnementales et culturelles universellement reconnues comme source de **bien-être**, de **qualité** et d'**équilibre alimentaire**.



UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

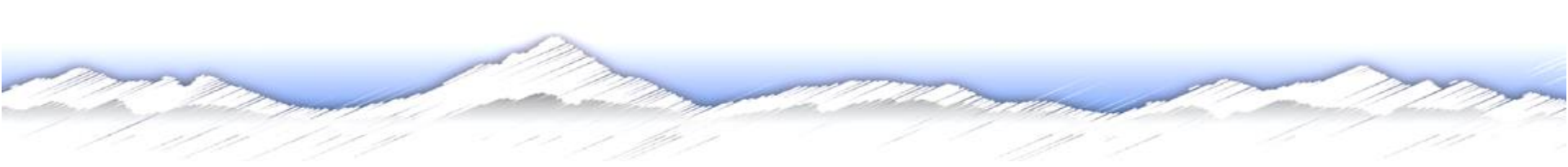


Dans le projet AlpFoodway, nous avons testé une nouvelle approche, que nous avons appelée **marketing sensible au patrimoine**, basée sur l'idée que les offres du marché liées aux savoir-faire traditionnels peuvent jouer un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine alimentaire alpin.

La **valorisation des produits agroalimentaires** alpins peut également bénéficier de cette approche :


1. l'accent mis par l'UNESCO sur les processus ascendants peut permettre des **actions concertées** véritablement inclusives et équitables.
2. **l'approche sensible au patrimoine** peut faire apparaître plus clairement quand une commercialisation excessive met en danger le patrimoine culturel commun au lieu de le sauvegarder.
3. La collaboration entre **agriculture et culture** peut permettre de mieux raconter les produits, en faisant comprendre aux consommateurs leur **valeur ajoutée** et en justifiant leur prix.





**Les Rencontres du
Patrimoine Alimentaire Alpin**
5 et 6 Avril 2022
Giez (Haute-Savoie)



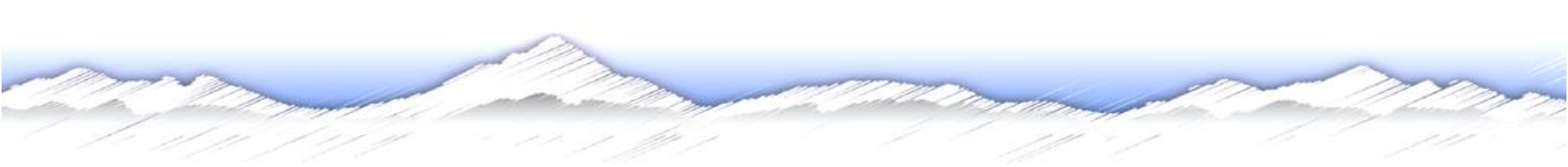


Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-2024 : volet Valorisation produits

Axe 2 - Structuration de filières locales de valorisation de produits de montagne

OBJECTIFS	LIVRABLES
Soutenir l'émergence de nouveau SIQO	Accompagnement structuré de nouveaux SIQO
Accompagnement des SIQO / Enviro & bien-être	Renforcement des cahier des charges à accompagner
Relations entre PAT et Espaces Valléens	



Place de l'agriculture dans les stratégies 2021-27 de diversification touristique des espaces valléens alpins



La diversification touristique

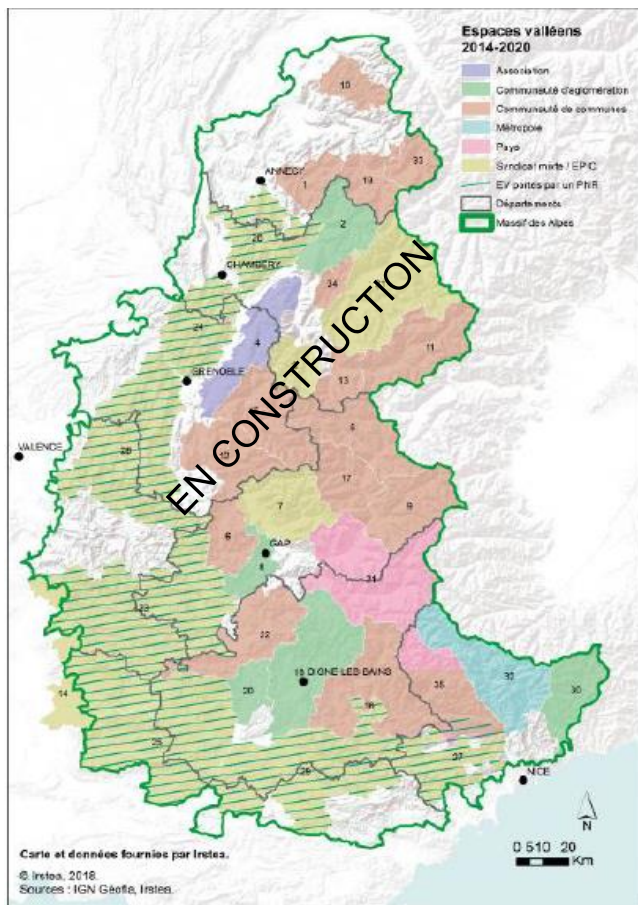
Favoriser l'émergence d'une offre quatre saisons innovante, diversifiée et durable à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels

Diversifier = diversification de l'offre, des publics et de la saisonnalité



Les Espaces Valléens, des maillons opérationnels de la politique de massif





Une carte des espaces valléens en évolution pour limiter les zones blanches et construire un périmètre EV cohérent

Rétroplanning

Automne 2021

Accompagnement des territoires sur le lancement de leur stratégie – instruction des dossiers déposés dans le cadre des candidatures

Stratégie
Plan d'actions sur 7 ans
(3 ans + 3 ans)

Actions
prioritaires
2021

Fin septembre

Comité politique interrégional de sélection qui valide l'ensemble des candidatures retenues.

Mi-septembre

Auditions politiques des candidats

Fin août

Auditions par le comité technique des candidatures insuffisantes

Comité de pilotage
EV/délibération

1^{er} février

Lancement de l'appel à candidature

15 juin

Dépôt des candidatures ; début d'analyse par le Comité technique interrégional (ANCT, deux Régions, Départements)



Quelques exemples d'actions dans le domaine agricole

2 axes :

- **Promouvoir leurs produits agricoles locaux** à travers des démarches de labellisation (type Assiette d'ici ; label Ecotable ; pays gourmand ; Pays d'Art et d'Histoire), la création de routes des terroirs, de lieux de commercialisation (marchés, épiceries, vélo cargo ambulants) ou de transformation (crozets, plantes sauvages,...).

Plusieurs territoires prévoient de s'articuler avec les démarches PAT. La plupart des actions sont des études prévues en 2022.

- **Gérer les conflits d'usage en favorisant la signalétique sur les espaces pastoraux**

Un réseau espaces valléens actif pour une vraie culture alpine partagée

Un groupe technique qui réunit les financeurs et les animateurs territoriaux à l'échelle du massif.

Des rencontres biennuelles sur les territoires.

Une plateforme numérique pour échanger et capitaliser les expériences:

www.collecti.cc/reseau-espaces-valleens/

Des groupes de travail sur des thématiques partagées: Stations, Itinérance, Animation, Actualisation du programme et Lisibilité des fonds.

Un réseau dynamique et convivial qui permet de:

- Renforcer les liens et la communication entre territoires et partenaires financeurs
- Développer une culture alpine autour des enjeux du tourisme
- Capitaliser et partager des expériences inspirantes pour l'action locale
- Favoriser l'émergence de projets interterritoriaux et interrégionaux
- Participer à l'évaluation et porter un regard prospectif sur le dispositif



Stratégie Agricole du massif des Alpes

Feuille de route 2022-24 :

Priorité 3 volet Exploitations&ressources

OBJECTIFS	LIVRABLES
Gestion de la ressource en eau	
Décarbonation et transition énergétique	
Transmission et création d'activités agricoles	
Prospective et PAC	



MOTION prise le 8 novembre 2018 et complétée le 11 décembre 2020 pour une meilleure prise en compte de l'agriculture agro-pastorale dans la PAC post 2020

Investissements et Installation en zone de montagne : maintien des enveloppes et dispositifs de bonification « montagne » (dont DJA)

Réponse/prise en compte : Au choix des régions

Pour les investissements

en PACA, pas de renforcement d'enveloppe MAIS plafond montagne plus haut et bonification +10% au même titre que JA ou AB + **sujet traite/transfo à l'alpage**

Pour la DJA, différenciation montagne/plaine minimisée ? Encore en discussion

F Thabuis relaie la motion du massif le 15 décembre en comité de massif à Nice

Maintien des aides couplées animales

Réponse/prise en compte:

- La part des aides couplées à l'élevage diminue au profit des productions végétales et l'aide spécifique au lait de montagne est abandonnée



Motion

Indemnité compensatrice des handicaps naturels (ICHN) : maintien des enveloppes en zone montagne; ciblage des bénéficiaires (siège en montagne, âge, ..); prise en compte dans objectifs environnementaux et climatiques du FEADER avec pondération à 60% pour contribution aux objectifs liés au changement climatique

Réponse/prise en compte:

- Enveloppe maintenue
- Le ciblage des bénéficiaires évolue: L'âge est réintroduit via la définition de l'agriculteur actif mais le siège et le critère d'hivernage ne sont pas retenus. Règle actuelle pour les revenus extérieurs
- L'ICHN est bien prise en compte dans le budget dédié à l'environnement mais à 50% max

Motion

Reconnaissance de l'ensemble des surfaces utilisées par l'élevage, y compris les parcours boisés et semi-ouverts et les alpages : admissibilité aux aides PAC, création d'une réserve de DPB dédiée aux surfaces collectives ou individuelles si réouverture

Réponse/prise en compte:

- Non éligibilité des surfaces sans herbe des milieux boisés et semi-ouverts avec une difficulté quant à l'automatisation de la déclaration
- Pas de réserve spécifique de DPB

Protection des systèmes pastoraux contre les grands prédateurs : hors des crédits dédiés à l'agriculture

Réponse/prise en compte:

- Les enveloppes liées aux mesures de protection des troupeaux sont toujours sur l'enveloppe FEADER

Programmation FEADER 23-27 Auvergne-Rhône-Alpes

Groupe agriculture Massif des Alpes
Le 1^{er} décembre 2021



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FEADER 2023-2027 – Principaux changements



- ★ Plus de PDR, mais **un unique Plan stratégique national (PSN)** dans lequel les Régions sont responsables de certaines interventions
- ★ **PSN = 1er et 2ème pilier de la PAC**
 - ★ **En France, choix d'un « décroisement » des responsabilités Etat/Régions :**
 - ★ Etat => aides aux « revenus » (surfaciqes) ; Régions => aides aux projets
 - ★ Un **nouveau transfert** de compétences vers les Régions (Moyens humains et crédits de cofinancements de mesures 14-20)
- ★ Introduction de la **logique de résultat / performance** (sans abandon complet de la logique de conformité)
- ★ + de subsidiarité => un cadrage européen moins précis
- ★ **Baisse de la contribution européenne** : globalement de 63 à 60% pour AUV et de 50 à 43% pour RHA

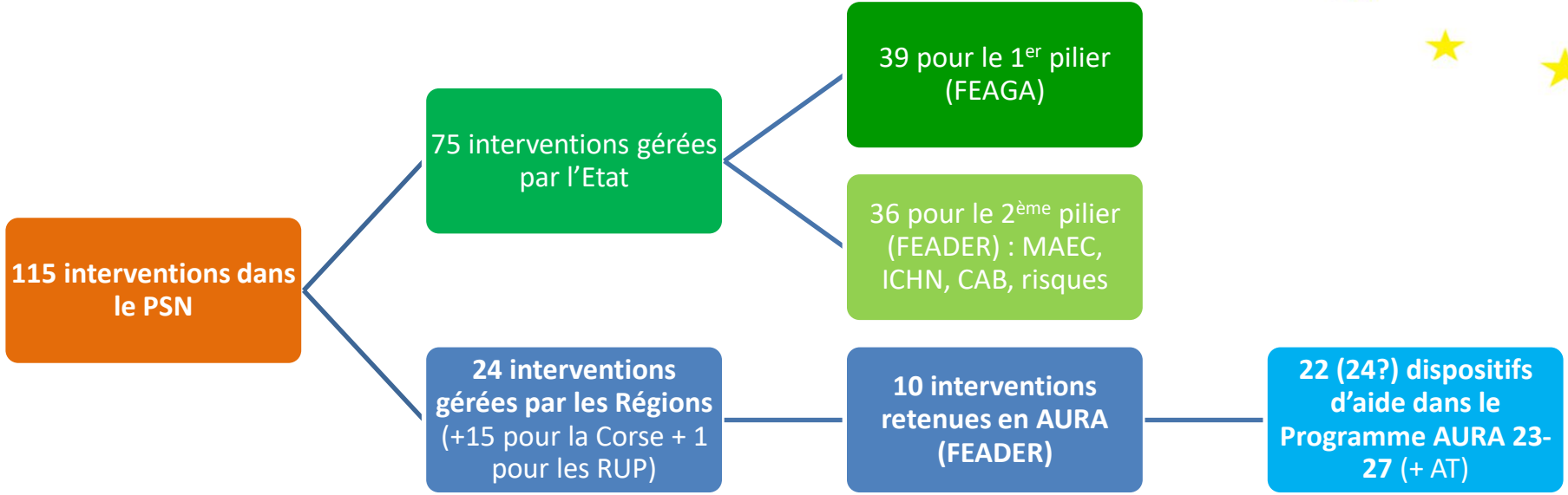


Une inscription du Programme Auvergne-Rhône-Alpes dans le Plan Stratégique National PAC 23-27

Répartition des responsabilités Etat-Régions pour l'élaboration et la mise en œuvre du PSN

ETAT	REGIONS
<ul style="list-style-type: none">• 1^{er} pilier de la PAC• Programmes sectoriels• Assurance récolte• ICHN• MAEC surfaciques, avec participation des Régions à l'élaboration et la mise en oeuvre• Agriculture biologique, avec ambition coordonnée avec les Régions	<ul style="list-style-type: none">• MAEC non surfaciques (art. 65 R. UE PSN)• Investissements (art. 68)• Installation des JA, nouveaux agriculteurs et démarrage d'entreprises en milieu rural (art. 69)• Coopération (art. 71)• Echanges d'expérience et information (art. 72)

Responsabilités Etat-Régions : architecture du PSN





Calendrier de construction du Programme Auvergne-Rhône-Alpes FEADER 23-27

Automne-
Hiver
2019-2020

Diagnostic régional concerté

Juillet
2020

Vote en Assemblée Plénière régionale des **6 priorités régionales pour le FEADER 23-27**

Septembre
2020 –
Décembre
2021

- Définition de la stratégie d'intervention = **ciblage** des aides du futur programme **par priorité**
- **Définition des modalités d'intervention** = Critères et conditions d'aide des futurs dispositifs régionaux → *Programme régional détaillé*
- Ecriture interRégions des **interventions du PSN** (niveau plus stratégique, englobant plusieurs de nos dispositifs)

Décembre
2021-
Janvier
2022

- Réunions de présentation et d'échanges par thématique (Forêt-Bois, Agriculture, Installation, Dévt rural)

Janvier
2021

- Réunion préfiguratrice du **Comité de suivi FEADER AURA 23-27** = Validation du programme régional AURA 23-27

2022

- Réajustements de la stratégie et des modalités d'intervention suite à l'avis CE
- Préparation de la mise en œuvre pour lancement de la programmation au 1er janvier 2023



Enjeux régionaux de la construction du nouveau programme



★ Mobiliser en partie le FEADER au service du changement

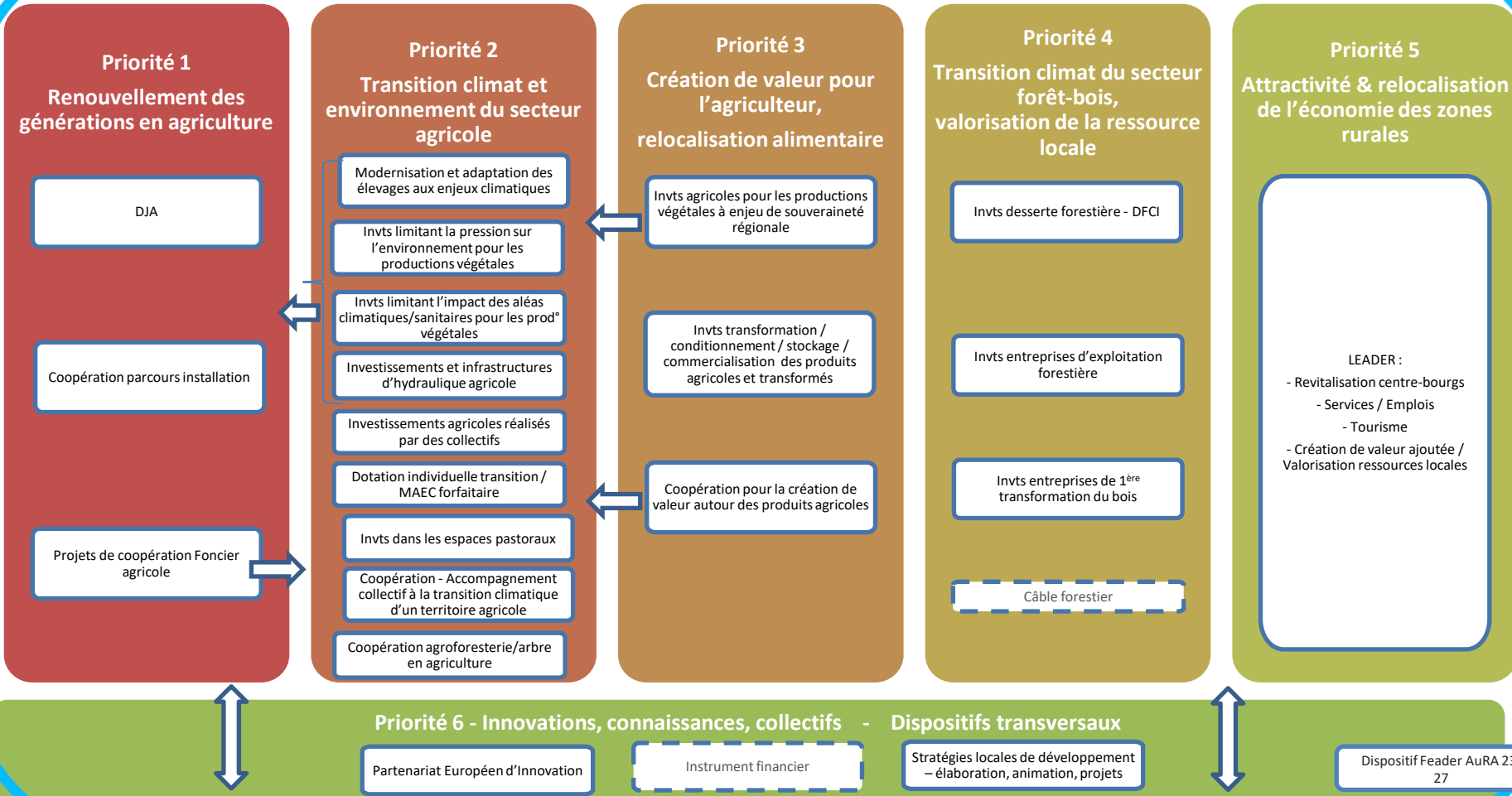
- ★ Définir une stratégie lisible et cohérente, qui réponde à des changements attendus bien identifiés
- ★ Soutenir les projets structurants qui donnent à voir le modèle de développement promu et/ou ceux qui incarnent l'impulsion d'une nouvelle dynamique
- ★ Sur des sujets ciblés et au service du changement, renforcer les interventions de coopération et d'accompagnement

★ Simplifier

- ★ Concentrer les interventions
- ★ Privilégier le FEADER sur les dispositifs « massifs » (masse budgétaire ou masse de dossiers)
- ★ Généraliser la mobilisation des coûts simplifiés (forfaits, coûts et taux forfaitaires)
- ★ Simplifier à tous les niveaux de mise en œuvre
- ★ Préparer de nouveaux outils informatiques de gestion performants et dématérialisant les échanges avec les bénéficiaires

★ Réussir le nouveau transfert de compétences et de moyens de l'Etat

Projet de programme régional d'intervention AuRA FEADER 23-27



Calendrier de concertation en Région Sud sur le PSN



2019

2020

2021

2022

2023

Construction et portage des positionnements régionaux vis-à-vis des propositions de texte de la Commission UE

l'Europe

Concertation Régionale



Comité des Partenaires

1

Lancement de la concertation régionale et présentation des Règles d'Or



Comité des Partenaires

1^{er} grandes lignes politiques



Comité des Partenaires

3

Arbitrage de la maquette

A venir :



Concertation sur les arbitrages politiques fins par mesure

Arbitrage 2023-2027 des Comités des Partenaires



Maintien des grands équilibres budgétaires

Cohérence avec le plan de reconquête agriculture de la Région :

- **Structurer les filières**, pour renforcer la création de valeur et la souveraineté
- **Investir** dans la **transition environnementale**
- **S'adapter** au **changement climatique**

→ Nouveauté qui impacte la maquette : **le Contrat de transition**

Allègement des mesures renforcées pdt la transition.

Objectif transversal : Simplification des procédures

Nouveauté 2023-2027 en Région Sud



Contrat de transition



3 dimensions :

- Economique,
- Écologique,
- RSE.

Bilan au temps T et leviers à actionner pour effectuer une transition agroécologique.

Développement 1^{er} semestre 2022.

Diagnostic obligatoire.
Premiers jalons mis en place.

2
Subventions aux investissements amont (PCAE)

2
MAEC transition

Financement forfaitaire du manque à gagner généré par la transition.
Coût forfaitaire certifié. A développer en région.

Cohérence avec le plan de reconquête agricole de la Région



Regroupement des acteurs autour de stratégies collectives (mesure coopération, PEI, Leader, limitation des petits dossiers, priorisation des soutiens aux investissements collectifs type CUMA, magasins de producteurs etc.)

Favoriser l'approvisionnement en local (coopération circuits-courts, invest aval, Leader)

Accompagnement renforcé sur l'installation / transmission :

- Renforcement du montant de la DJA, notamment de plaine
- Accompagnement pré et post installation (DJA).
- Débloquer du foncier pour accompagner l'installation (IF ?, coopération)
- Intégrer les nouveaux installés dans des filières organisées (coopération).
- Accès aux financements : modulations JA, prêt d'honneur et fond de garantie

Structurer les filières, pour renforcer la création de valeur et la souveraineté

Investir dans la transition environnementale

Développement d'une MAE Transition

Sélection des invest conditionnés à la transition des agriculteurs (modulations Bio, JA, zonage, agroécologie).

Accompagner l'exploitation durable de la forêt (critère PEFC, charte Fibois etc.)

Adapter les réseaux d'irrigation pour préserver la ressource et améliorer le service de distribution de l'eau.

Accompagner les politiques des territoires ruraux (Leader)

S'adapter au changement climatique

Aménager le territoire pour faire face aux nouveaux besoins en irrigation.

Recherche expérimentation appliquée au territoire (PEI).

Maintien d'un haut niveau d'équipement DFCI.

Investir dans les exploitations : fond de garantie et développement d'un fond souverain



Simplification dès que possible !



Diminution du nombre de mesures :

- Partir pris des Régions (hors Corse) de proposer des fiches inter-régionales, de niv stratégique.
- Ouverture de 13 fiches en Région Sud (sur 22).

Développement d'un SI spécifique

Développement des OCS dès que possible :

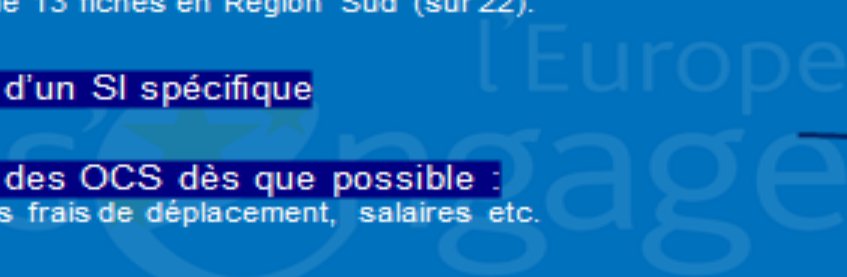
- forfaitiser les frais de déplacement, salaires etc.

Sur chaque mesure, effort de simplification des AAP. Par ex, simplification drastique de la DJA :

- Plus de contrôle de la réalisation du PE

Développement des forfaits Emergence sur les dossiers de coopération

Moins de dentelle !

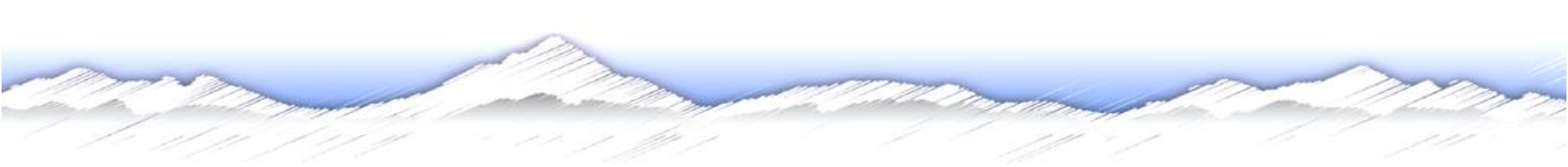


Travaux à venir en Région Sud



Calendrier prévisionnel





**Programme de Développement Agricole et rural du
massif des Alpes
2021-2027**

PRDA Massif des Alpes : Rappel 2014-2020

Axe 1 : Politiques publiques, adaptation et renouvellement des systèmes d'exploitation et des stratégies de valorisation collective (Suaci montagn'Alpes et Chambre d'agriculture 05)

: Adaptation et renouvellement des systèmes d'exploitation alpins ; Analyser les stratégies collectives de recherche de VA

- ➔ Rapport sur l'installation (base commune de données) + séminaire 2019
- ➔ Rapport sur l'évolution des revenus des éleveurs en lien l'évolution de la PAC
- ➔ Etudes sur la valorisation des produits (bilan sur les marques territoriales, les SIQO, les points de vente collectifs, opportunité d'une dénomination « Alpes »)
- ➔ Etude sur la diversité des MAEC mises en place sur le massif et leur répartition – Diag HVE & bas carbone
- ➔ Mise en forme d'un outil d'aide à la décision pour les entités collectives afin d'anticiper la répartition des DPB en lien avec les effectifs estivés

Axe 2 : Promotion et émergence des projets agroenvironnementaux de territoires, des exploitations pastorales et des groupements pastoraux (CERPAM) : émergence des projets de territoires impliquant le **pastoralisme** dans les actions de **conservation de la biodiversité**



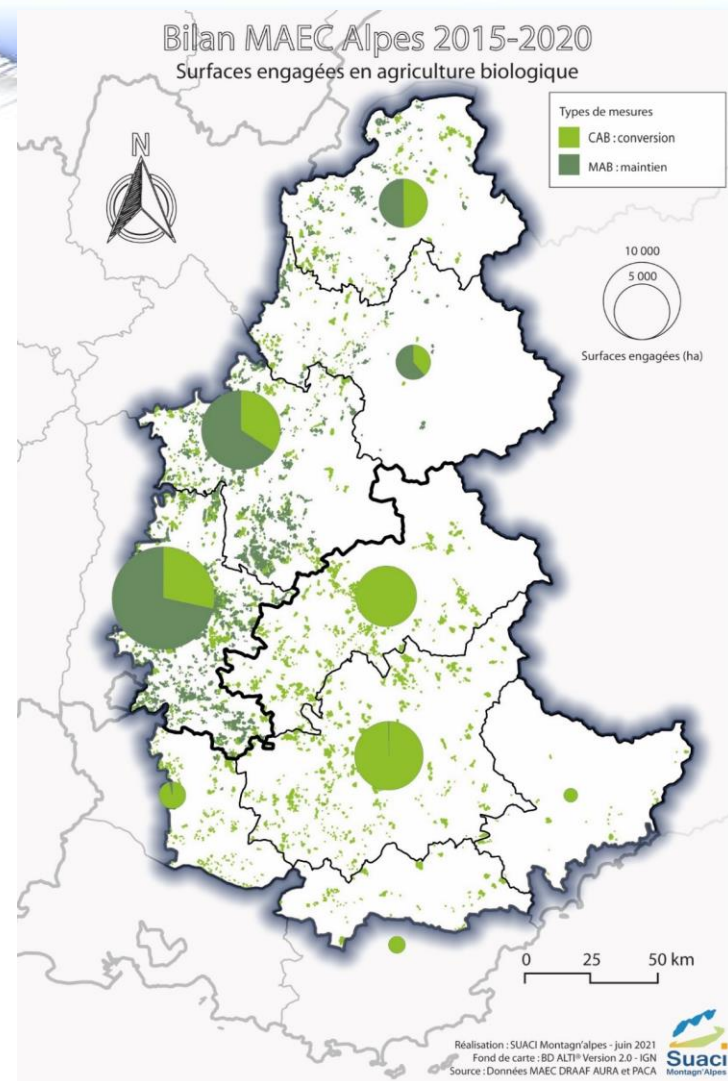
MAEC Massif Alpes

Toutes MAEC
(à partir des données fournies par
les deux régions)

Extrait

Engagements agriculture biologiques – zone Alpes

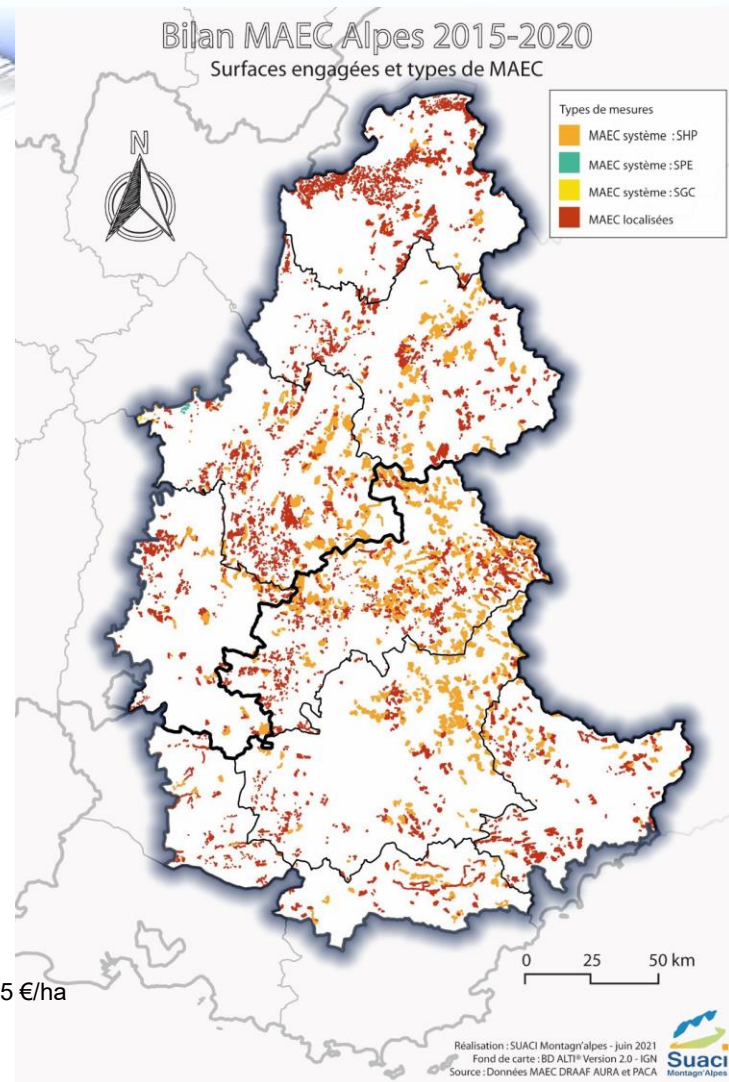
	CAB	MAB	Total
NORD	11 966,60	24 015,27	35 981,87
Drôme	5 251,49	13 271,52	18 523,01
Isère	3 794,27	7 292,68	11 086,95
Savoie	836,02	1 334,71	2 170,73
Haute-Savoie	2 084,82	2 116,36	4 201,18
SUD	17 039,03	72,04	17 111,07
Alpes de Hte P.	8 335,80	23,05	8 358,85
Hautes-Alpes	6 563,25		6 563,25
Alpes Mar.	357,14		357,14
Var	517,33		517,33
Vaucluse	1 265,51	48,99	1 314,50
Total général	29 005,63	24 087,31	53 092,94



Engagements Types de MAEC – zone Alpes (en ha)

	MAEC localisées	MAEC Systèmes			Total
		SHP	SGC	SPE	
NORD	44 559,02	41 038,07	72,37	95,82	85 765,28
Drôme	7 095,73	6 007,03			13 102,76
Isère	10 326,85	17 285,18	72,37	95,82	27 780,22
Savoie	11 296,60	14 117,93			25 414,53
Haute-Savoie	15 839,84	3 627,93			19 467,77
SUD	40 918,10	79 005,66			119 923,76
Alpes de Hte P.	9 369,81	24 706,43			34 076,24
Hautes-Alpes	13 843,79	43 322,64			57 166,43
Alpes Mar.	12 151,24	5 547,99			17 699,23
Var	4 107,48	4 601,88			8 709,36
Vaucluse	1 445,78	826,72			2 272,50
Total général	85 477,12	120 043,73	72,37	95,82	205 689,04

58% des surfaces en MAEC sont engagées en mesure système SHP2 au montant harmonisé de 47,15 €/ha
493 bénéficiaires pour un Montant total de 5 604 408 € (13 bénéficiaires de SHP1)



Engagements MAEC Localisées – zone Alpes (en ha)

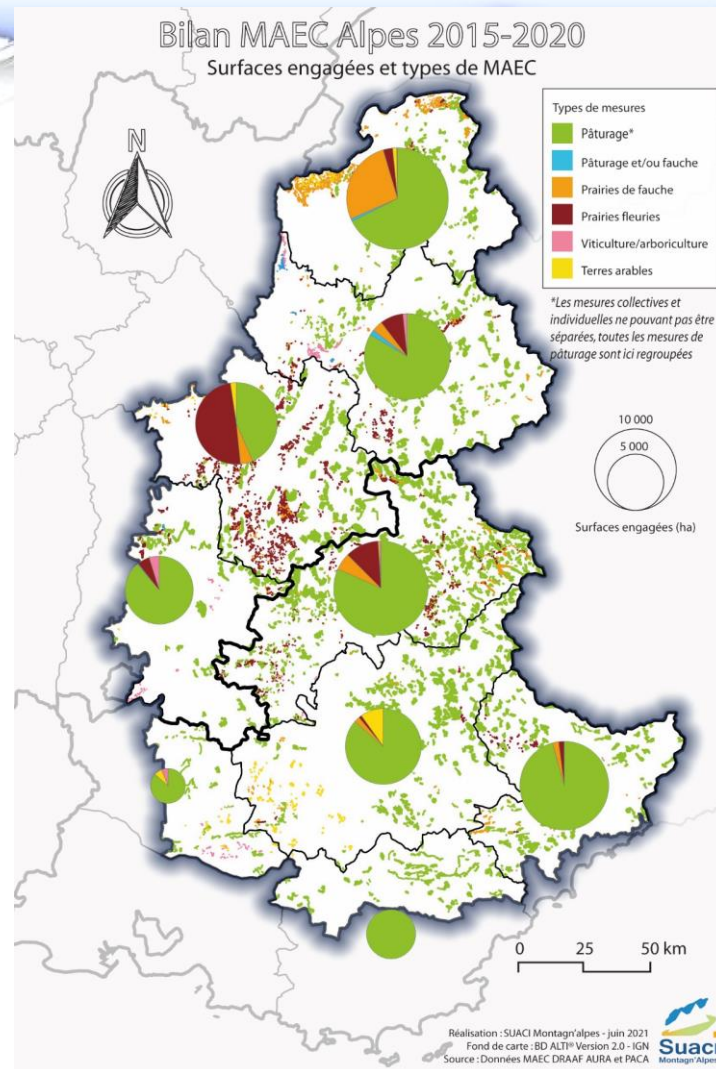
	Pâturage coll./ind.	Fauche	Pâturage et fauche	Prairies fleuries	Arbo et viti	Terres arables	Total
NORD	30 914,07	5 271,50	391,23	6 948,78	571,95	461,49	44 559,02
Drôme	6 302,85	12,01	25,66	411,82	339,12	4,27	7 095,73
Isère	4 484,07	510,12		5 086,95		245,71	10 326,85
Savoie	9 423,10	468,69	230,97	984,59	189,25		11 296,60
Haute-Savoie	10 704,05	4 280,68	134,60	465,42	43,58	211,51	15 839,84
SUD	36 408,97	1 301,19		1 925,20	201,37	1 081,37	40 918,10
Alpes de Hte P.	8 168,37	216,13		109,71		875,60	9 369,81
Hautes-Alpes	11 322,18	805,90		1 577,22	76,99	61,50	13 843,79
Alpes Mar.	11 624,16	277,01		238,27	8,50	3,30	12 151,24
Var	4 107,48						4 107,48
Vaucluse	1 186,78	2,15			115,88	140,97	1 445,78
Total général	67 323,04	6 572,69	391,23	8 873,98	773,32	1 542,86	85 477,12

Les mesures localisées liées à la gestion de l'herbe (Prairies naturelles et surfaces pastorales) couvrent plus de 97 % des surfaces engagées.

Gestion pastorale (herb09)76%: 841 bénéficiaires, 65 195 ha, 4 866 371 € de 0,23ha à 604 ha/bénéficiaire

Prairies fleuries (10%) : 518 bénéficiaires, 66,01 €/ha, 585 768 €, utilisée pour les prairies de fauche uniquement et/ou pour les surfaces pastorales => de 0,15 à 346 ha/ bénéficiaire

Prairies de fauche (retard, absence de ferti, motofaucheuse): 484 bénéficiaires, 703 353 €, De 0,04 ha à 114 ha/bénéficiaire et des montants variés/ha



**Evaluation des performances environnementales des
systèmes d'élevage alpins au travers de la Haute
Valeur Environnementale et du label bas carbone**

Haute Valeur Environnementale



Low carbon label



CREATION

EVALUATION

- Certification de toutes les fermes comme base agroécologique
- Pour tous les systèmes de production
- Evaluation rapide

- Biodiversité
- Fertilisation
- Utilisation de produits phyto
- Irrigation

CREATION

EVALUATION

- Decarbonisation de l'économie française
- France Carbon Agri
- 100 tons CO2 / year

- CAP2ER niveau 2

1 ECHELLE GLOBALE

- Nécessité d'encadrer les performances environnementales pour avancées scientifiques (Bockstaller et al., 2009)
- Défi de la durabilité (Broteau et al., 2014)
- Politique : PAC et ecorégimes

2 ECHELLE NATIONALE

- Transition AE france
- Loi Egalim
- Crédit d'impôt
- Plan national bas carbone

3 ECHELLE LOCALE

- Reconnaissance des bonnes performances
- Institutionnalisation des systèmes alpins

4 AGRICULTEURS ET CONSOMMATEURS

- Accès à plus de marchés, valorisation économique, confiance
- Reconnaissance
- Eco-régimes

Echantillon

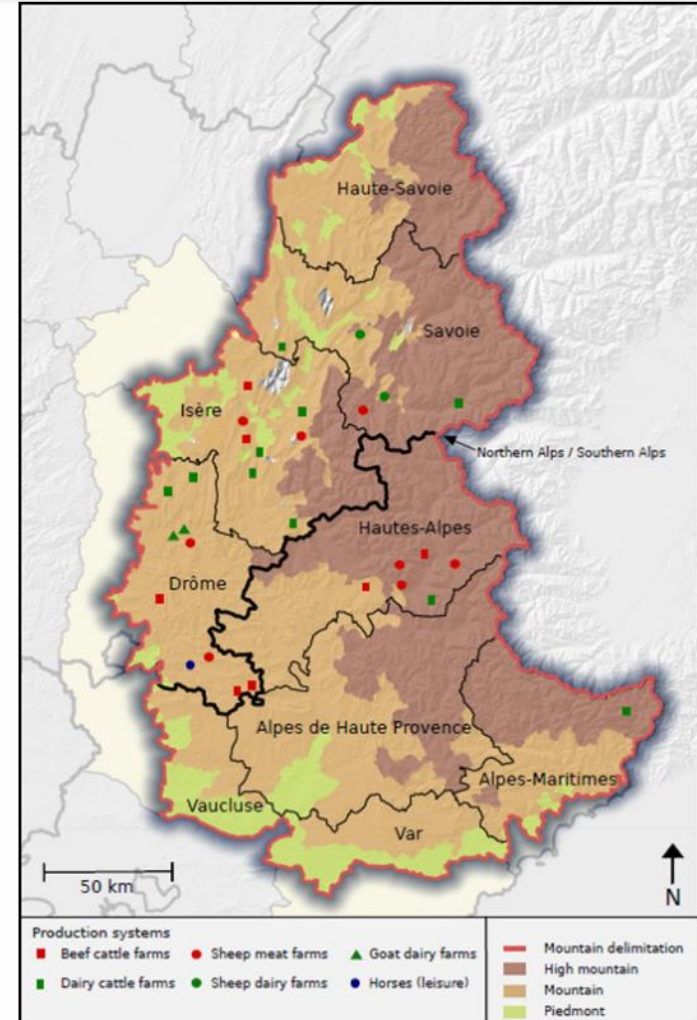
- 30 agriculteur.ice.s
- Responsable de développement HVE
- Coordinatrice technique du programme Ferme Laitière Bas Carbone

Grille d'évaluation

- HEV et CAP2ER
- Questions qualitatives

Analyse

- Statistiques descriptives
- HVE et CAP2ER considérés comme des outils d'évaluation
- Intégration de ces outils dans la transition agroécologique au niveau français



Sous-question 1 Haute Valeur Environnementale

Biodiversité

- > 10% SAU en IAE
- PP : M = 84% SAU
- Culture principale : PT X = 11% SAU
- Espèces semées : 12 pts (luzerne, sainfoin, trèfle, fétuque, lotier, raygras dans les PT + maïs, triticale, seigle ou sorgho pour 18 fermes)

Phytosanitaire

- 5 fermes pesticides (5; 5; 10; 10; 58% SAU)
- IFT plus bas que référence régionale (ex 0,94 pour 1,78)
- 10 pts pour le reste

Fertilisation

- 20 fermes < 60 kg N / ha SAU
- (10 ovins M = 32 kg / 10 bovins M= 46 kg)
- % SAU fertilisée : M = 64,2 %
- couverture sol : M = 97,5%
- Aucun outil d'aide à la décision

--> Bloquant pour 3 fermes

Irrigation

- 7 fermes irrigantes (M = 13% SAU)
- Pb d'enregistrement des pratiques
- 6/7 localisées dans les Alpes du sud

--> Bloquant pour 2 fermes

N° Farms	Biodiversity		Fertilization		Phytosanitary		Irrigation	
	AEI	Points	Nitrogen balance	Points	Treated UAA	Points	Irrigated UAA	Points
	%		N / kg / ha		%		%	
1	20	24	31	24	0	10	0	10
2	90	22	19	11	5	10	0	10
3	21	20	133	3	10	10	0	10
4	10	25	66	10	0	10	0	10
5	10	15	80	10	0	10	0	10
6	31	21	63	18	0	10	0	10
7	20	25	14	23	0	10	0	10
8	25	25	9	24	0	10	0	10
9	139	21	71	12	58	10	0	10
10	42	14	71	10	0	10	0	10
11	65	26	84	3	0	10	0	10
12	116	23	68	10	10	10	0	10
13	50	17	48	14	0	10	0	10
14	30	24	32	15	0	10	0	10
15	74	22	45	20	0	10	0	10
16	74	23	63	20	0	10	0	10
17	82	22	30	14	0	10	0	10
18	47	23	53	22	0	10	0	10
19	20	24	44	20	0	10	0	10
20	76	24	22	23	0	10	0	10
21	17	24	18	25	0	10	0	10
22	53	24	123	7	5	10	0	10
23	40	24	27	18	0	10	4	10
24	10	21	56	21	0	10	20	2
25	10	21	55	16	0	10	11	14
26	40	25	57	14	0	10	14	10
27	16	26	43	17	0	10	4	10
28	17	25	31	21	0	10	0	10
29	13	22	54	12	0	10	35	16
30	10	24	57	15	0	10	7	0

Comparaison aux références

CAP2ERniveau 1, Echantillon 10 EA
7 bovins lait, 2 bovins viande, 2 caprin lait

	SAU	UGB	Chargement	PP	PT	Production lait	Production totale
	<i>ha</i>		<i>UGB/ha</i>	<i>% SAU</i>		<i>L/VL</i>	<i>L</i>
Echantillon	138	68	0.57	75	19	4 898	234 306
Herbe montagne	114	86	0.95	76	17	6 207	350 875
Auvergne Rhône-Alpes	109	90	1.1	63	20	6 716	406 367
France	112	107	1.7	22	28	7 485	532 864

	Emissions	Emissions	Stockage	Stockage	Empreinte carbone
<i>Kg CO2 eq /...</i>	<i>...ha UAA</i>	<i>...Llait</i>	<i>...ha UAA</i>	<i>...Llait</i>	<i>...Llait</i>
Echantillon	2 236	1.18	723	0.85	0.34
Herbe montagne	4 959	1.04	1 799	0.42	0.62
Auvergne Rhône-Alpes	5 592	1.02	1 614	0.27	0.72
France	7 788	0.97	819	0.14	0.83

	Conso d'énergie	Balance azotée	Biodiv	Potentiel nourricier
	<i>MJ/L</i>	<i>kg N / ha SAU</i>	<i>ha / ha SAU</i>	<i>Nb personnes / SAU</i>
Echantillon	5 493	44.7	1.3	714
Herbe montagne	13 731	62	2.4	1 596
Auvergne Rhône-Alpes	16 276	73	2.1	1744
France	23 509	91	1.4	2 464

PRDA Massif des Alpes : Pg 2022-2027

Enjeu : cohérence avec le plan stratégique des chambres, le cadre réfléchi en inter-massif et les priorités de la stratégie agricole alpine

« Accompagner les mutations de l'agriculture alpine : observatoire, émergence & innovation, communication »

Axe 1 : Un observatoire au service de la prospective et de propositions d'adaptation (références technico-économiques des systèmes ; études prospectives ; analyses de politiques publiques et propositions) avec mutualisation des travaux des massifs

Axe 2 : Un accompagnement à l'émergence de projets innovants pour créer de la VA au sein des filières et au bénéfice des territoires (appui à des porteurs ; projets de R&D ; capitalisation d'expériences et un transfert de connaissances)

Axe 3 : Une communication transversale sur la chaîne de valeur des filières agricoles pour sensibiliser aux enjeux de l'agriculture de Massif (élus, acteurs de dvp; grand public, consommateurs)

PRDA Massif des Alpes : Actions 2022

Axe 1 - Observatoire de l'agriculture alpine

Evaluer l'évolution de la gestion collective (et prise en pension) des surfaces d'alpage (données PAC) au moyen d'un stage

L'objectif est de mieux comprendre les raisons des tensions constatées en alpage (manque de places) en fonction des territoires, dans un contexte d'évolution climatique, de prédation et d'évolution des aides publiques.

Mobilisation prévue des réseaux d'élevage, des services pastoraux et des chargés de mission agricole des parcs.

Expertiser la faisabilité de consolider les données concernant à la fois les exploitations individuelles et les collectifs, à l'instar de la base de données construite dans les Pyrénées en lien avec les services de l'Etat.

Le SRISE de la Draaf Aura pourrait participer à ce travail, permettant une approche globale des systèmes et une approche macro-économique globale sur le massif.

PRDA Massif des Alpes : Actions 2022

Evaluer l'impact des mesures de la PAC 2023-2027 sur les systèmes alpins, concrètement en mettant à jour les simulations PAC des cas réels alpins.

Elaborer une publication Agreste commune valorisant le Recensement Agricole 2020 / 2021

L'état des lieux et les évolutions structurelles de l'agriculture des Alpes pourront être remis à jour et retravaillés avec les 2 DRAAF sur 2022 et 2023

Approfondir la problématique du renouvellement agricole en zone de montagne par un stage (enquêtes auprès des porteurs de projet et des cédants)

L'objet est de comprendre d'un côté les attentes des nouveaux porteurs de projet alpins (en parcours à l'installation ou en formation) et de l'autre les potentialités des exploitations alpines à céder afin de mesurer l'adéquation entre les deux et si nécessaire de proposer des outils d'amélioration pour faire caler l'offre et la demande. Ce travail sera réalisé en collaboration avec les conseillers installation/transmission des chambres départementales.



PRDA Massif des Alpes : Actions 2022

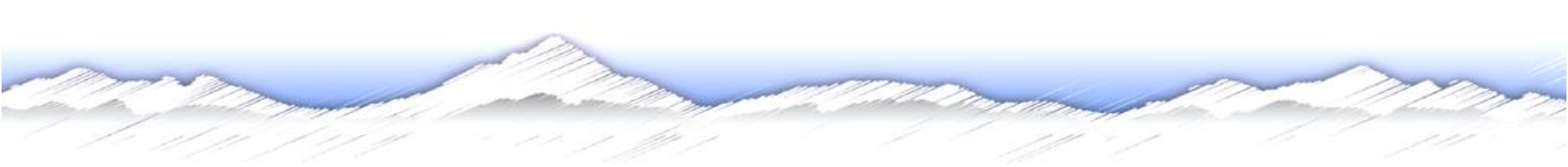
Axe 2 - Emergence de projets alpins et Innovation

Accompagnement à l'émergence de modalités spécifiques montagne pour la prochaine programmation FEADER : outil de simplification de la gestion des DPB en estives collectives : calculette, travail avec les DDT ; modalités des MAEC à l'échelle des deux Régions ; évolution des modalités d'éligibilité à l'ICHN (homogénéisation des zones ICHN Auvergne et Rhône-Alpes avec une sous-zone montagne) ; homogénéisation avec les Régions des modalités d'éligibilité au PCAE (notamment concernant le maintien de bonus en montagne et haute montagne)

Axe 3 – Communication & Diffusion

Formation des agents des CA sur les nouvelles modalités de la PAC pour 2023 et leur incidence sur les territoires de montagne

Séminaire sur la PAC, actuelle et future: quelles incidences pour les éleveurs?



**Gouvernance du groupe agriculture du comité de
massif des Alpes
2021-2027**

Communication des travaux

Maintien du groupe agriculture comme lieu de partage et de diffusion des travaux

Faire évoluer la méthode d'animation ?

Proposition de créer un site internet en 2022

Objectif : diffusion de résultat (pas une plateforme de travail)

Ex <https://www.boisdesalpes.net/>

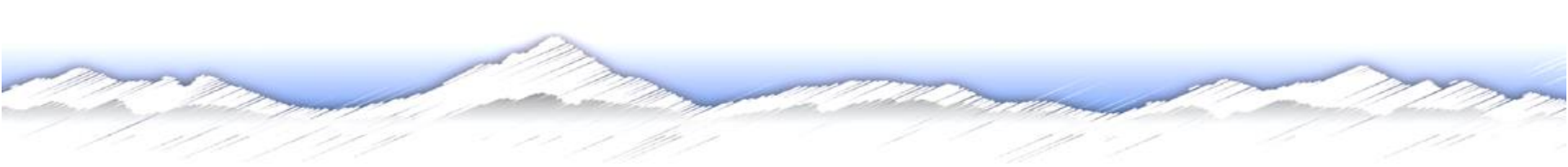
Budget 5 000€ environ, Auto-financement 20% = 1000€ /Suaci et CA05

Coût fonctionnement selon la taille du site (100 GO : 32€/an ; 250 GO : 65€/an)

-Alimentation par l'ensemble des porteurs de projet, à prévoir dans les dépôt de dossiers 2022

-Accès public / Accès partenaires : enjeu de proposer un espace de travail ?

-Proposition d'héberger le site par le Suaci via OVH



Merci à vous